



Boulogne-Billancourt le 8 mars 2018

## **Le Comité d'Entreprise d'accord pour la mise en place d'un Espace Conseil Mobilité mais pas de manière anticipée.**

Hier s'est déroulé un Comité d'Entreprise Extraordinaire dans le cadre du processus de consultation sur le projet de transformation ainsi que sur les mesures d'accompagnement des salariés impactés par ce projet. La Direction a proposé la mise en place anticipée d'un Espace Conseil Mobilité (ECM), destiné à répondre à vos interrogations et vous accompagner dans vos réflexions sur le Plan de Sauvegarde des Emplois.

Le DRH vous a écrit ce jour, mais le détail qu'il omet de rappeler, c'est qu'aucun des éléments essentiels du PSE - postes touchés, nombre, indemnisation, accompagnement vers l'externe, modification de contrat, etc... n'ont été négociés/validés.

Il est donc illusoire voire malsain de proposer aux collaborateurs de se positionner sur des éléments non définitifs !

La direction entend-elle court-circuiter toute possibilité de négocier, comme nous le souhaitons, un projet d'organisation qui limite considérablement le nombre de suppressions de postes ?

Voilà pourquoi le CE n'a pas approuvé de mise en place anticipée de ce dispositif, qui trouvera son utilité en temps et en heure.

Pas de précipitation, pas de pression : vous serez informés en fluide des vraies bases à partir desquelles vous pourrez si nécessaire vous poser des questions.

A date, le seul élément certain est le montant des indemnités de licenciement conventionnelles, qui sert de base à la négociation.

*Avis du CE voté à l'unanimité des 11 élus*

*« Les élus considèrent que la demande d'avis de la direction sur l'ouverture anticipée de l'Espace Conseil Mobilité, du reclassement interne et du volontariat est manifestement prématurée.*

*En effet, s'agissant de l'Espace Conseil Mobilité, dans la mesure où aucune négociation n'a eu lieu pour l'heure s'agissant de l'accord de méthodologie, du projet de réorganisation et des mesures d'accompagnement, l'ECM ne peut communiquer sur des sujets susceptibles d'évolution. C'est tout l'intérêt de la négociation et de la consultation. Il n'est pas question de créer de faux espoirs, ou d'accroître les inquiétudes des salariés, sur la base de données erronées et, par nature, évolutives.*

*Dans ces conditions, le Comité d'Entreprise rend un avis défavorable."*

### **Dialogue social/obstruction**

**L'expert qui doit accompagner le CE pour le PSE a été choisi en séance le 13 février ; la 1<sup>ère</sup> date de rendez-vous que lui propose la direction est le 20 mars !!**

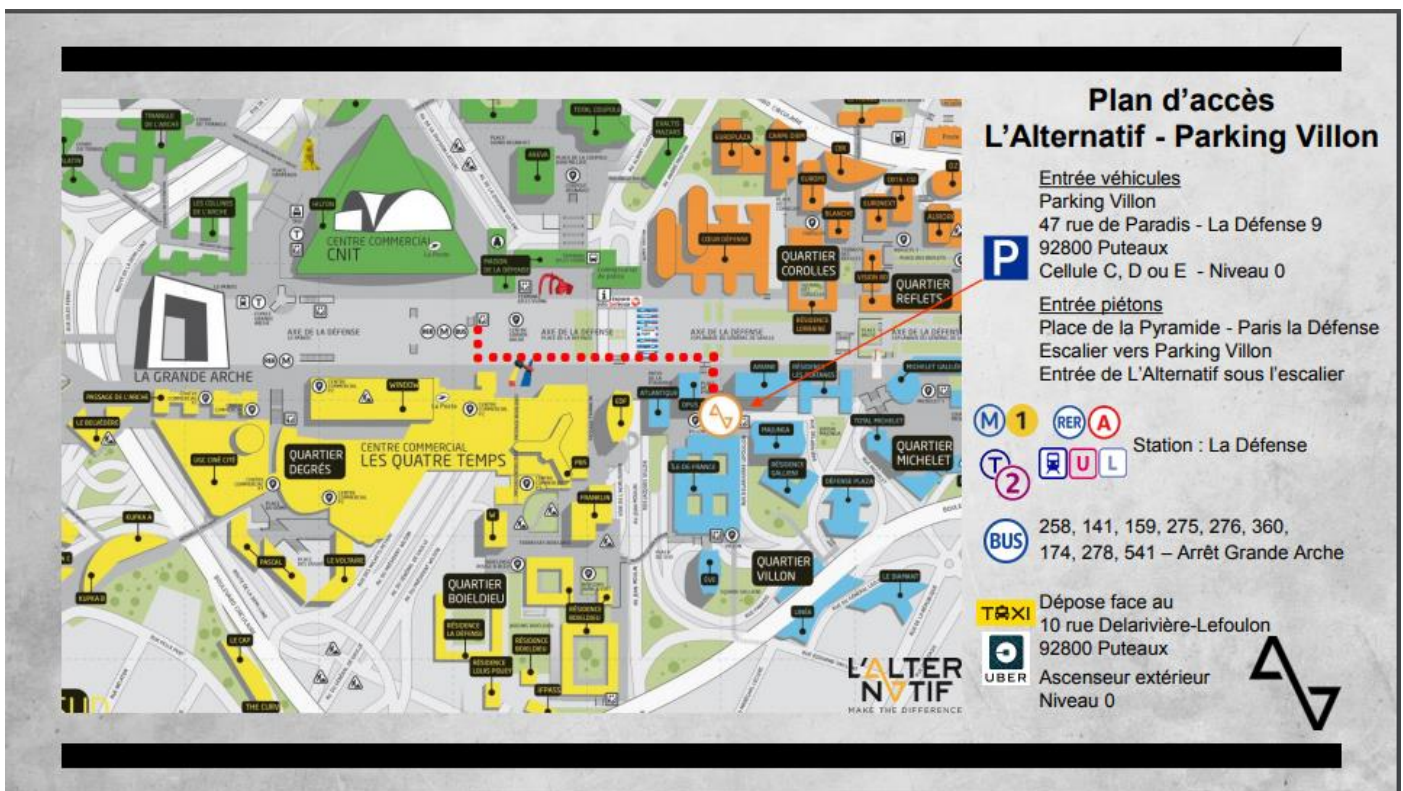


# NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX POUR manifester devant l'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE des ACTIONNAIRES de SOLOCAL GROUP

L'Alternatif, place de la Pyramide 92800 Puteaux-La-Défense

## VENDREDI 9 MARS 2018 de 13H30 à 14H30

Dress code : noir avec un gilet jaune



**Pour nous contacter :**

Belhassen ESSAADI et Nadine CHAMPROU – CFTD : 06 70 19 76 51 - [cfdt.pagesjaunes@gmail.com](mailto:cfdt.pagesjaunes@gmail.com)  
Alexandre GAMAY et Patrick BIHOREAU : [cfcgc.solocal@gmail.com](mailto:cfcgc.solocal@gmail.com)  
Frédéric GALLOIS - DSC FO : 06 63 40 13 74  
Sylvain DELIGNY - Autonome : 06 60 65 27 67  
Fabrice ROY - dsc Cgt : 06 60 73 55 84